



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 68257

Texte de la question

M. François Baroin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés de plus en plus importantes auxquelles sont confrontés les directeurs et directrices d'école pour assurer pleinement les missions qui leur sont confiées. En effet, en plus de la charge de leur classe, ils sont garants du bon fonctionnement administratif de l'école, doivent animer l'équipe pédagogique, coordonner les différentes actions mises en oeuvre, s'assurer de relations continues et confiantes avec les collectivités locales, les parents d'élèves, les services sociaux et le monde associatif. Au cours de ces derniers mois, leur charge de travail et leurs responsabilités se sont encore accrues du fait, notamment, de la mise en place des contrats éducatifs locaux, du recrutement des aides éducateurs, de la généralisation de l'apprentissage des langues vivantes, d'une réglementation chaque jour plus contraignante. Or ce nombre croissant de directions vacantes (26 dans l'Aube) traduit bien le manque d'attractivité de l'emploi de directeur d'école. Les organisations syndicales représentatives de l'enseignement du premier degré partagent ces préoccupations et ont décidé, étant donné l'ouverture tardive des négociations, de lancer un mouvement de grève administrative. Il devient donc urgent que des décisions soient prises afin de permettre : de redonner confiance aux directrices et directeurs dont nous ne dirons jamais assez la place essentielle dans le bon fonctionnement du système éducatif ; d'attribuer au plus vite les décharges de service indispensables à l'accomplissement de leur mission dans de meilleures conditions ; de faire évoluer le fonctionnement de l'école en développant, notamment en milieu rural, l'intercommunalité et en créant les possibilités de mutualisation des ressources financières, documentaires et d'équipement. Devant ces enjeux, si importants pour l'avenir de notre jeunesse et de notre système éducatif, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68257

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6136